

Agir pour un développement durable des territoires

C
P
I
E

Projet associatif

2015-2018



TOURAINÉ - VAL DE LOIRE

Centre Permanent d'Initiatives pour l'environnement Touraine Val de Loire
Abbaye de Seully 37500 SEUILLY - www.cpievaldeloire.org

PREAMBULE

Au regard de l'évolution permanente des activités de l'association et de son territoire, le projet associatif du CPIE fait régulièrement l'objet d'une révision, afin de redéfinir les objectifs et les grandes orientations. Cette version est la quatrième depuis l'année 2000. Elle est destinée à couvrir la période 2015-2018.

Le projet associatif constitue **un document stratégique pour les 4 ans qui viennent**. Il est le fruit d'un travail conjoint de l'équipe salariée et du conseil d'administration. Il constitue à ce titre **un document partagé**.

Il constitue **un guide et un document d'aide à la décision aussi bien pour les instances statutaires du CPIE que pour l'équipe salariée**. Il doit entre autre permettre de répondre aux questions suivantes : le CPIE pour qui, pour quoi faire, comment et pour quel territoire ?

Le projet associatif n'a pas une vocation d'exhaustivité mais constitue un document d'orientation. Les actions mentionnées dans la partie plan stratégique ne sont à ce stade pas exhaustives.

SOMMAIRE



Ethique et principes fondateurs de l'association	p3
Objectifs de l'association	p4
Ancrage territorial et territoire d'intervention	p5
Les champs d'intervention et la structuration de l'activité	p7
Stratégie en terme de moyens humains et financiers	p10
Approche prospective et stratégique	p11
Pôle environnement	p13
Pôle éducation-formation	p16
Vie de l'association	p21
Le CPIE dans son environnement	p24
Le CPIE dans son réseau	p25
Plan stratégique 2015-2018	p26

Ethique et principes fondateurs

L'objet de l'association, tel que défini dans ses statuts consiste à « développer les actions de valorisation, de gestion et de protection de l'environnement et du patrimoine et de promouvoir toute action de sensibilisation, d'information, d'éducation susceptible de participer au maintien ou à la restauration des grands équilibres écologiques et environnementaux. »

Ethique et principes fondateurs

L'ensemble des activités de l'association est mené dans le cadre d'une **gestion désintéressée et dans la perspective de servir l'intérêt commun.**

Le CPIE adopte un **positionnement basé sur l'étude et l'analyse de faits scientifiques et techniques** par rapport aux différentes problématiques qui lui sont soumises. **N'étant pas organisé comme un groupe de pression militant**, ses stratégies et ses modes d'action privilégient l'élaboration, la diffusion et l'appropriation de données concernant les espèces, les milieux naturels, le patrimoine au sens large afin de contribuer à la leur préservation et de susciter des attitudes plus respectueuses de l'environnement.

Le CPIE adopte une **approche où l'homme est parti prenante de la nature.** Il accompagne la population dans une logique de partage, d'échange et de construction dont la finalité est d'apporter à chacun, des clefs de lecture du patrimoine local, de compréhension de la complexité des interactions homme/nature ainsi que la possibilité de s'inscrire dans une démarche soucieuse d'un développement durable du territoire.



Les Objectifs de l'association

Des objectifs généraux

Les activités de l'association s'articulent autour des trois grands objectifs suivants :

- Œuvrer pour l'éducation, la formation et la sensibilisation à l'environnement des publics enfants et adultes, sans exclure aucune catégorie de population.
- Contribuer par ses activités, à la connaissance, à la préservation et à la valorisation de l'environnement et du patrimoine local.
- Œuvrer pour un développement du territoire où homme et nature puissent trouver leur place dans une dynamique de vie durable.

Des objectifs transversaux

- **La dimension éducative est présente dans l'ensemble des actions développées par l'association** : soit directement à travers les actions éducatives engagées auprès des publics enfants et adultes, soit sous forme indirecte à travers des actions d'étude, de chantiers, et de médiation territoriale.
- **Une synergie est recherchée entre les diverses activités développées par l'association** (pédagogie, étude, chantier). La complémentarité entre les différents corps de métiers est une richesse qu'il convient de valoriser notamment par la mutualisation et l'assemblage des compétences et des savoirs faire au sein de la structure.
- **Rendre accessible du savoir, à travers un porté à connaissance** à la population et aux partenaires du territoire, des ressources et savoir faire du CPIE.
- **Rendre la population actrice de sa découverte** en privilégiant les techniques participatives et en mobilisant son « pouvoir d'agir »
- **Développer l'assise associative du CPIE en favorisant l'adhésion et le bénévolat** et en développant des actions directement en prise avec la population.

Des engagements

- L'association s'engage à tendre **vers l'exemplarité de ses pratiques** par une prise en compte durable de l'environnement
- L'association s'engage à assurer un **bon niveau qualitatif de ses prestations** quel que soit le type d'action développé. Le niveau de prestation devra en outre être **constant**.
- Afin de maintenir, voir de développer qualitativement ses interventions, **l'association met en œuvre une politique de formation de ses salariés**.

L'ancrage territorial et le territoire d'intervention

Le CPIE Touraine Val de Loire est situé aux confins de la Touraine et au carrefour de trois départements (Indre et Loire, Maine et Loire, Vienne) et de trois Régions (Centre, Pays de Loire et Poitou-Charente).

Le CPIE se situe sur **un territoire particulier dont il connaît, étudie et valorise les caractéristiques. Ce territoire est son lieu privilégié d'action.**

Les communautés de communes, le parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et le pays du Chinonais constituent des entités territoriales privilégiées pour la mise en œuvre des politiques environnementales dans lesquelles le CPIE peut pleinement s'impliquer.

Le territoire d'intervention du CPIE ne doit cependant pas se limiter à une dimension institutionnelle. Il est la résultante de réalités géographiques, environnementales, paysagères et humaines. Il résulte enfin d'une histoire et de pratiques de l'association qui ont induit un rapport privilégié au patrimoine, à l'environnement ainsi qu'aux acteurs et à la population.

Le territoire fait ainsi appel aux notions d'influence (territoire sur lequel l'association peut peser sur le débat et les choix en matière de politique locale), de légitimité (territoire sur lequel le CPIE trouve sa légitimité auprès de la population, des acteurs socio-économiques pour porter un discours et mener des actions sur les thématiques liées à l'environnement.), de connaissance (connaissance fine du territoire, de ses composantes patrimoniales naturelles ou culturelles).

Le territoire privilégié d'action

Le territoire privilégié d'action du CPIE Touraine Val de Loire est celui du Chinonais et plus largement du Sud-ouest Touraine (Pays du Chinonais). Ce territoire est le support de la majeure partie de ses activités, celui où il est le plus connu et reconnu où son ancrage territorial prend tout son sens. Sa situation géographique originale ainsi que ses liens historiques avec le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine lui permettent également d'intervenir plus largement sur un territoire de proximité dans le Maine et Loire sans toutefois bénéficier de la même reconnaissance qu'en Indre et Loire.

Un territoire étendu

L'échelle départementale constitue pour le CPIE un territoire d'influence partiel. En dehors de son territoire privilégié d'action, il y est peu ou pas connu par la population mais est identifié et bénéficie d'une bonne reconnaissance des acteurs de l'environnement et de certaines collectivités.

Par ailleurs, le CPIE Touraine Val de Loire inscrit sa démarche dans la dynamique de développement territorial portée par le Val de Loire patrimoine mondial. A ce titre, il peut intervenir sur des champs de compétences qui sont les siens sur ce périmètre.

Le niveau Régional

Le niveau Régional est l'espace d'une action collective entre CPIE. Chaque CPIE a comme vocation de diffuser ses pratiques vers d'autres territoires, notamment au sein du réseau. Le CPIE Touraine Val de Loire pourra dans le cadre des actions engagées par l'URCPIE Centre, participer à des actions d'intérêt et de portée régionale.

Des interventions plus lointaines

Le CPIE peut intervenir au-delà de son territoire de proximité dans certaines conditions. Ce type d'intervention doit rester minoritaire et doit répondre aux impératifs suivants :

- S'inscrire dans la stratégie globale de l'association,
- Constituer une plus-value technique pour l'association, lui permettre par exemple d'asseoir de nouvelles compétences, de développer de nouveaux savoirs faire.
- Constituer une plus-value pour le territoire concerné et sa population,
- S'inscrire dans une démarche d'innovation et de recherche dans l'action,
- Lui permettre de diffuser des connaissances et des savoirs faire.
- Ne pas induire de phénomènes de concurrence avec d'autres CPIE.

L'évolution du territoire d'intervention à 4 ans

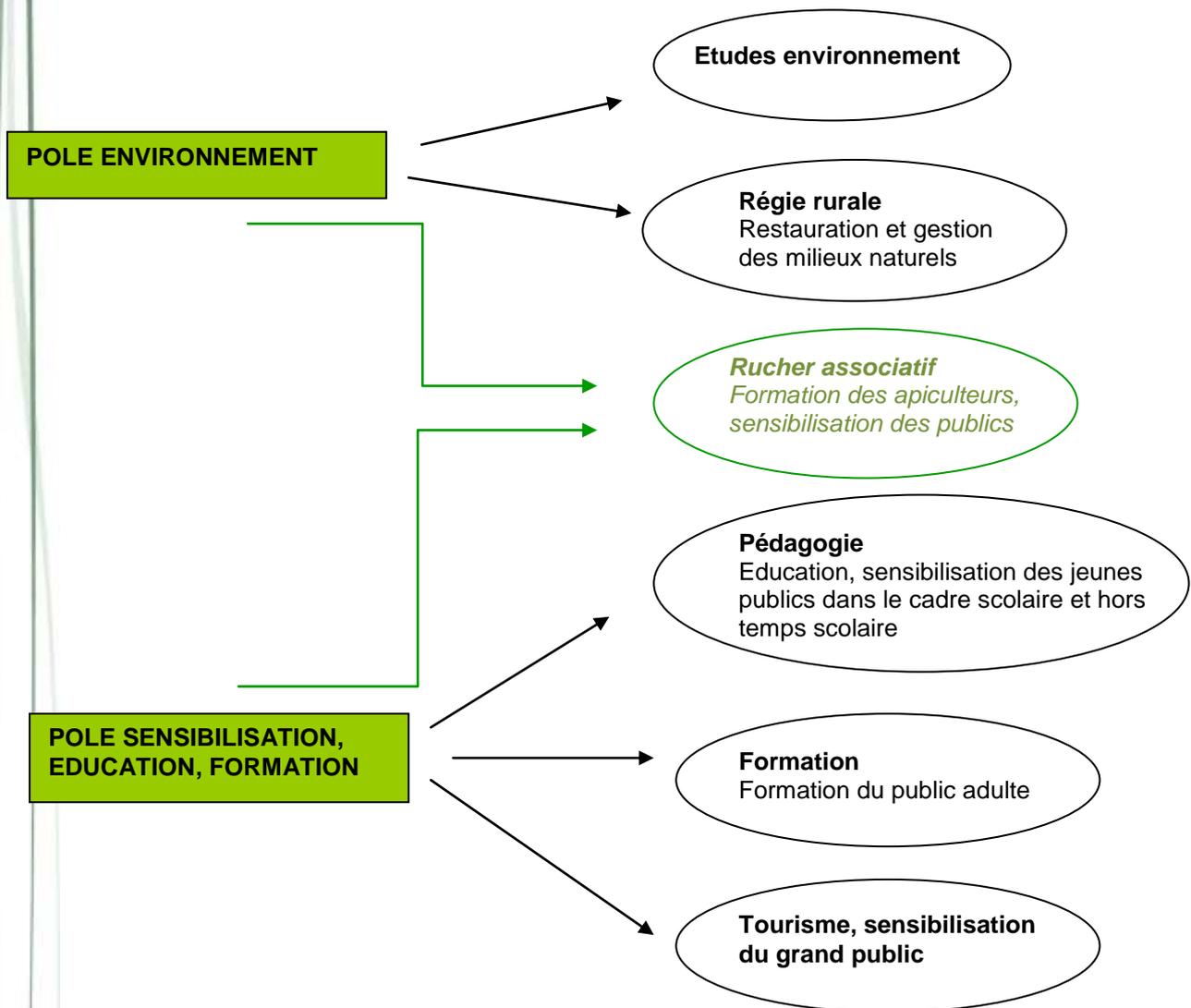
Dans la dynamique d'un mouvement national d'élargissement des territoires d'influence (au niveau du réseau des CPIE), le CPIE Touraine Val de Loire envisage progressivement d'élargir son territoire au regard des compétences qui sont les siennes.

A ce titre, les interlocuteurs majeurs sont les communautés de communes et les pays. Un développement vers les départements voisins de la Vienne et du Maine et Loire, très proches géographiquement, peut être envisagé avec des limites administratives qui rendent la tâche plus difficile.

Les champs d'intervention et la structuration de l'activité

Afin de remplir ses objectifs, l'association structure ses champs d'intervention autour de **deux grands pôles qui constituent ses cœurs de métier**.

Chaque pôle est décliné en services, entités opérationnelles de l'association.



Au-delà d'une organisation par pôles et par services, **le CPIE privilégie l'approche transversale des projets**. Celle-ci permet de **valoriser la richesse et la diversité des compétences** de l'équipe salariée et de contribuer à sa **cohésion**.

LE POLE ENVIRONNEMENT

L'objet de ce pôle est de contribuer **à la connaissance, à la préservation et à la valorisation de l'environnement** sous toutes ses formes. Il s'efforce, par une approche objective et scientifique, de concilier les différents enjeux sur son territoire, qu'ils soient humains ou environnementaux. L'activité de ce pôle s'organise autour de deux grands types de missions :

- **Une mission d'étude visant à :**
 - mieux connaître le patrimoine biologique et paysager du territoire,
 - garantir une meilleure prise en compte de ces patrimoines dans les processus de développement local et d'aménagement de l'espace,
 - promouvoir la notion de durabilité dans ces processus de développement,
 - sensibiliser les publics à ces différents enjeux et notamment les élus et la population locale.

Cette mission est assurée par le service études.

- **Une mission opérationnelle visant à :**
 - préserver la biodiversité du territoire,
 - assurer la pérennité et la bonne gestion des milieux naturels remarquables, assurer la prise en compte de la qualité des paysages et de la nature « ordinaire »
 - Contribuer à la mise en œuvre d'actions visant à privilégier des modes d'agir plus durables en matière de gestion des milieux naturels, gestions des ressources (eau, énergie...), gestion des déchets....
 - sensibiliser les publics à ces différents enjeux et notamment les élus et la population locale.

Cette mission est assurée par le dispositif Régie Rurale.

A travers ces missions, le CPIE s'efforce de développer des **actions innovantes** et de se positionner sur le **champ de la médiation**, à l'interface entre les différents acteurs du territoire (élus, monde associatif, usagers du territoire, services de l'état...). Il s'efforce de développer des actions en prise directe avec la population en s'efforçant de mobiliser les personnes pour les rendre acteurs.

Le CPIE constitue un interlocuteur privilégié pour les collectivités sur ces thématiques.



LE POLE EDUCATION, FORMATION

L'objet de ce pôle est d'œuvrer pour la **mise en œuvre d'actions éducatives, d'actions de sensibilisation et de formations**. Celles-ci peuvent concerner **l'ensemble des champs de l'environnement** (milieux naturels, biodiversité, eau, gestion des déchets et de l'énergie...) et différents types de publics.

Pour l'ensemble des publics, le CPIE intègre des **objectifs de savoir-être** dans ses actes pédagogiques. Il oriente ainsi nettement son intervention vers un **acte pédagogique ou le développement et l'épanouissement de l'individu** constitue un objectif important. L'acquisition de savoirs et de comportements en relation avec l'environnement ne constitue alors plus le seul et unique objectif.

L'objet de l'ensemble de nos interventions est de permettre à l'individu, quelque soit le public considéré, de prendre conscience des richesses individuelles, collectives et environnementales en vue de contribuer à la construction d'une société plus durable.

L'activité de ce pôle s'articule autour de trois services qui s'adressent préférentiellement à trois grands types de publics :

Jeune public dans le cadre scolaire et hors temps scolaire ; (service pédagogie)

Le CPIE développe des partenariats avec les collectivités (communautés de communes, département, région) afin de pouvoir mettre en œuvre localement des séjours de découverte ainsi qu'un programme d'animation dans les écoles et dans les accueils de loisirs. Il propose également des séjours de découverte à des groupes scolaires situés hors de son territoire. Un **partenariat est mis en œuvre avec l'éducation nationale**. Celui-ci garanti une bonne synergie entre les programmes scolaires et les activités développées par l'association. Un travail important est par ailleurs développé avec les enseignants lors de la mise en œuvre des projets.

Public adulte « sous contrainte »; (service formation)

Le CPIE s'adresse à des personnes en cursus de formation universitaire, en démarche de formation professionnelle, en démarche d'insertion... Il propose des formations sur des thématiques liées à la connaissance et aux grands enjeux liés à l'environnement ainsi que sur des thématiques liées aux techniques éducatives.

Grand public ; (Service tourisme, sensibilisation du grand public)

Les interventions proposées au grand public sont transversales à la structure. Elles trouvent un champ d'application à travers les actions menées par le pôle environnement en matière d'études. Le grand public est particulièrement ciblé par les activités développées en matière de tourisme de nature: Expositions, sorties nature, activités de sensibilisation autour du patrimoine fluvial...

Stratégie en terme de moyens humains et financiers

Stratégie en terme de moyens humains

Le contexte économique de crise et les moyens financiers contraints ne permettent pas d'envisager un développement des effectifs dans les années qui viennent sauf à développer de nouvelles compétences et activités pour répondre à de nouvelles demandes.

L'objectif est donc essentiellement de maintenir l'effectif de l'équipe salariée à son niveau actuel si les ressources financières de l'association le permettent. Des recrutements pourront intervenir soit pour remplacer des personnes partantes soit pour répondre à des besoins spécifiques, nouveaux ou ponctuels.

L'objectif dans les années qui viennent est d'adapter les compétences et la structuration de l'équipe au besoins du territoire.

A ce titre , un état des lieux des compétences existantes au sein de l'équipe pourra être réalisé de même qu'une démarche pourra être mise en œuvre concernant la définition des postes et des besoins du CPIE au regard du contexte actuel. Cette réflexion pourra se traduire par la mise en œuvre d'une démarche de GPEC (Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences).

Le CPIE s'inscrit dans une gestion durable de son personnel et à ce titre s'interdit tout recrutement sous forme de contrat précaire. Les contrats à temps très partiel ne seront à ce titre possibles que s'ils s'inscrivent dans le cadre d'une pluriactivité.

Stratégie en terme de moyens financiers

L'objectif est de travailler sur l'évolution du modèle économique de l'association afin d'en sécuriser à terme les finances.

Le CPIE devra par ailleurs reconstituer des fonds associatifs, un fond de roulement et une trésorerie aujourd'hui insuffisants pour permettre un fonctionnement serein. Ceci implique de réaliser des exercices excédentaires dans les années qui viennent.

Le CPIE devra être particulièrement attentif aux mutations en cours dans le système de financement public. Il devra être en capacité d'être réactif, de trouver et de s'adapter à de nouvelles sources de financements. Il s'intéressera notamment aux financements privés soit dans le cadre de prestations soit dans le cadre d'appels à projets ou de mécénat.

Approche stratégique et prospective

Les évolutions de la société et de la demande en matière d'environnement sont aujourd'hui très rapides. La situation que nous connaissons à ce jour ne sera probablement pas la même à la fin des quatre années de notre projet associatif. Des changements majeurs vont intervenir à la fois sur notre territoire mais également à l'échelle de la société dans son ensemble. Qu'elles soient juridiques, réglementaires, sociales, économiques ou environnementales, ces évolutions impacteront nécessairement la stratégie et les activités mises en œuvre par notre association.

Le tableau ci-dessous dresse une liste de quelques unes des évolutions qui nous semblent aujourd'hui pouvoir impacter notre activité de demain. Il met en évidence un certain nombre d'enjeux ainsi que des objectifs pour y répondre.

Evolutions attendues	Enjeux	objectifs
<p>Fusion des communautés de communes</p> <p>Réforme territoriale, évolution des compétences des différentes collectivités, évolution des politiques publiques</p>	<p>Nécessité d'un nouveau positionnement du CPIE à une échelle de collectivité plus vaste (Cantonale ou pluricantonale)</p> <p>Evolution des relations partenariales avec nos deux plus importants partenaires financiers que sont la Région et le département.</p>	<p>Développer des relations partenariales avec les grandes communautés de communes de proximité</p> <p>Pérenniser des conventionnements pluriannuels.</p>
<p>Raréfaction des finances publiques</p>	<p>La part de financements publics dans le budget du CPIE risque de diminuer à terme. Comment faire face à cette raréfaction des financements publics ?</p> <p>La concurrence sur les champs qui nous concernent risque d'être exacerbée, y compris entre associations.</p>	<p>Anticiper cette évolution en adaptant les moyens à disposition de l'association (masse salariale en particulier) et lancer une réflexion sur le recours aux financements privés.</p> <p>Développer des alliances avec d'autres associations ou d'autres structures, afin notamment de répondre à des marchés publics ou de porter des projets en commun.</p>

<p>Précarisation de l'assise financière de l'association.</p>	<p>Maintenir des fonds associatifs et un fond de roulement suffisants.</p> <p>Maintenir conditions matérielles et financières susceptible d'assurer un bon fonctionnement de la structure.</p>	<p>Assurer des exercices excédentaires et éviter tout déficit.</p> <p>Gérer les problèmes de trésorerie.</p> <p>Assurer une continuité dans l'investissement.</p>
<p>Evolution de la demande de la société dans les domaines de l'environnement</p> <p>Augmentation des phénomènes de concurrence et des structures intervenantes sur les champs de l'environnement</p>	<p>Emergence de nouveaux « marchés », de nouveaux besoins</p> <p>Positionner le CPIE, à la fois en terme d'image, de lisibilité et de compétences.</p>	<p>Maintien d'une veille pour répondre, accompagner voir devancer ces besoins. Etre en capacité de proposer des actions innovantes en lien avec ces besoins.</p> <p>Ere en mesure de se positionner sur de nouvelles thématiques et de développer de nouveaux partenariats ou de nouvelles alliances.</p> <p>Clarifier l'image de la structure, Mener une réflexion sur le positionnement technique de la structure (quels champs investir) Maintenir des compétences fortes au sein de l'équipe. Mettre en œuvre une démarche de prospection plus offensive.</p>
<p>Structuration des réseaux associatifs au niveau régional</p>	<p>Positionnement de l'URCPIE comme un partenaire incontournable au niveau régional.</p> <p>Peser au niveau régional face aux autres réseaux (GRAINE Centre, Nature Centre)</p>	<p>Construire un plan d'actions, se doter des moyens pour le mettre en œuvre.</p> <p>Initier d'autres projets de CPIE en Région Centre.</p>
<p>Emergence d'un projet de valorisation de l'abbaye de Seully au sein de la communauté de communes. (culturel ou touristique)</p>	<p>Permettre au CPIE d'être partie prenante de ce projet.</p>	<p>Maintenir le CPIE sur le site de l'abbaye de Seully dans des conditions matérielles et organisationnelles qui lui permettent de développer ses activités dans de bonnes conditions</p>

Objectif général

- **Œuvrer pour la prise en compte des enjeux environnementaux dans les processus de développement local.**
- **Contribuer à la protection et la mise en valeur des patrimoines naturel et culturel dans le cadre d'une gestion durable du territoire.**
- **Impliquer la population dans des actions visant à une meilleure connaissance et préservation de l'environnement et à la promotion de comportements plus durables.**

Objectifs stratégiques et opérationnels

Sur l'objet de la mission

- Contribuer à la préservation de la biodiversité
- Promouvoir des comportements susceptibles d'assurer une gestion durable de l'environnement et des ressources sur le territoire
- Contribuer à la connaissance de l'environnement et du patrimoine
- Assurer un accès à la connaissance à la population et aux acteurs du territoire,
- Participer à l'éducation, la sensibilisation et la formation auprès de publics traditionnellement non concernés par les actions pédagogiques du CPIE : élus, monde agricole, entreprises, populations locales...
- Mieux communiquer sur notre identité, nos valeurs, nos savoir-faire et nos engagements en matière d'étude et d'animation du territoire

Sur le positionnement

- Maintenir et développer une capacité d'initiative.
- Conserver une approche généraliste et transversale de l'environnement et des enjeux du territoire.
- Être en capacité de se positionner sur de nouveaux champs thématiques (agriculture, transition énergétique, développement durable...)
- Tisser des liens de partenariat avec de nouveaux territoires
- Développer des partenariats avec d'autres structures et d'autres réseaux
- Mettre en œuvre des actions proches de la population, susceptibles de renforcer notre ancrage local.

Sur les moyens humains et les compétences

- Maintenir un niveau de compétence reconnu
- Conserver et développer des compétences scientifiques et techniques approfondies dans certains domaines.
- Maintenir une ouverture sur des pratiques et des expériences extérieures
- Structurer les moyens humains autour d'une équipe professionnelle
- Garantir un bon niveau de prestation.

Ethique et Méthode :

Le CPIE défend ses valeurs en matière d'environnement mais n'adopte pas de positionnement militant. Cette façon d'agir lui permet d'être un interlocuteur pour les différents acteurs du territoire et usagers de l'environnement (associations, agriculteurs, naturalistes, élus, techniciens...) Il peut dans certains cas se positionner comme un « médiateur » ou un « assembleur ».

Le CPIE peut initier lui-même des projets et trouver les financements pour les mener à bien. Ces projets peuvent prendre la forme de **conventions et partenariats avec les collectivités locales** notamment.

Le CPIE intervient de façon privilégiée pour les collectivités et les services de l'Etat sur les champs de compétences qui sont les siens. Il peut dans ce cas **répondre à des consultations** et s'inscrire de ce fait dans le domaine concurrentiel.

Les missions d'études peuvent être de deux ordres :

- **Des prestations d'ordre technique voire scientifique,**
- **Des actions d'animation territoriales.**

Dans chacune de ces missions, le CPIE veille, dans la mesure du possible, à

- **Maintenir une dimension expérimentale dans l'action**

Le CPIE est initiateur et catalyseur de projets. Son rôle doit être d'assurer l'émergence de projets novateurs et expérimentaux, sur le plan scientifique, technique ou social.

- **Maintenir et développer une dimension de sensibilisation**

Le CPIE considère son territoire comme un tout cohérent dont le fonctionnement s'articule autour de la relation entre l'homme et son environnement. A ce titre, il accorde beaucoup d'importance à la dimension humaine et à la concertation sur les différents projets.

Quelques pistes d'actions :

- Mettre en place une veille sur les champs thématiques et les besoins émergents.
- Prendre contact avec les élus des territoires les plus proches. Créer des liens de partenariat.
- Se mettre plus souvent en posture d'accompagnement et de conseil au collectivités, développer l'AMO.
- Mieux communiquer sur nos actions innovantes
- Poursuivre les actions de sciences participatives, développer les actions en prise directe avec la population
- Développer des partenariats avec d'autres structures

Objectif général

- **Participer à la préservation des espaces naturels et de la biodiversité** grâce à l'engagement d'actions de restauration et d'entretien des milieux naturels sensibles ou de restauration des paysages et de la nature « ordinaire ».

Objectifs stratégiques

- Etre présents physiquement sur le terrain et renforcer l'ancrage du CPIE sur le territoire.
(Engager auprès des collectivités une démarche de dialogue et de sensibilisation visant à faire émerger de nouveaux projets, développer des actions d'accompagnement visant la sensibilisation du public.)
- Développer une mission de conseil et d'AMO auprès des collectivités locales.
- Impliquer la population dans des actions de sensibilisation à la préservation et la gestion de milieux naturels.
- Promouvoir et expérimenter des modes de gestion et des techniques durables, innovants et transposables.
- Maintenir une équipe compétente et professionnalisée
- Mettre en œuvre une stratégie de prospection plus systématique des chantiers potentiels.
- Diversifier les chantiers et les maîtres d'ouvrages. (Elargir le territoire d'action et les partenariats avec les collectivités. Limiter la saisonnalité de l'activité en essayant de diversifier les types de chantiers, les milieux traités et les actions engagées.)
- Assurer le bon entretien et le renouvellement du parc de matériel.

Ethique et Méthode :

La Régie rurale est avant tout un outil à disposition du territoire, de ses élus, de ses acteurs et de ses habitants, dans une démarche de sauvegarde et de préservation du patrimoine commun que sont les milieux naturels et les paysages. A ce titre, la majeure partie des actions engagées répond à des commandes publiques ou à des partenariats avec des collectivités dans une démarche d'utilité publique.

Le CPIE peut également être force de proposition et initier des projets sur des espaces publics ou privés.

La Régie s'efforce d'initier des actions expérimentales.

Objectif général:

- Favoriser le développement et l'épanouissement de la personne afin de lui permettre d'être en capacité d'évoluer par elle-même.
- Permettre à cette personne de prendre conscience des richesses individuelles, collectives et environnementales en vue de contribuer à la construction de la société.

Objectifs stratégiques et opérationnels:

- Placer l'éducation au cœur du projet associatif du CPIE.
- Affirmer le positionnement du CPIE comme structure référente sur son territoire en matière d'éducation à l'environnement
 - Etre force de proposition en matière d'éducation à l'environnement auprès des collectivités et autres prescripteurs d'actions éducatives. De façon à : développer et financer la réflexion, développer des projets à long terme, développer des projets innovants.
 - Assurer une qualité constante des prestations proposées.
 - Poursuivre, approfondir les expérimentations et participer à la recherche en matière d'éducation à l'environnement.
 - Pérenniser les savoirs-faire de l'équipe, formaliser les démarches pédagogiques développées.
 - Etre en capacité de proposer des orientations éducatives auprès des institutions et des collectivités, intégrant fortement la construction de la personne.
 - Conforter le partenariat avec le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine en matière de suivi, d'évaluation, de formation et d'ingénierie pédagogique.
 - S'ouvrir sur l'extérieur, instaurer des relations partenariales avec d'autres acteurs de l'éducation.
- Fédérer l'équipe éducative autour d'une culture et d'un référentiel commun
 - Assurer la pérennisation et le développement de la culture éducative du CPIE autour d'un référentiel commun.
 - Offrir un cadre de travail à l'animateur qui lui permette de progresser.
 - Permettre à chacun des membres de l'équipe pédagogique de penser sa position d'éducateur.

- **Appréhender de nouveaux publics et de nouveaux champs thématiques**
 - Accompagner les animateurs dans une démarche de formation ou d'autoformation
 - Elargir le champ culturel de l'équipe d'animation.
 - Conforter notre investissement auprès des publics marginalisés ou en situation de handicap.

- **Stabiliser durablement l'équipe pédagogique**
 - Stabiliser l'effectif et éviter le turn-over
 - Mieux adapter en continu les moyens à la quantité de travail
 - Améliorer la répartition annuelle des actions éducatives afin d'éviter la saisonnalité.

Ethique et Méthode :

Le service pédagogique du CPIE place l'individu au cœur de ses actions éducatives. Dans ce cas l'environnement, qu'il soit naturel ou culturel, devient le support de l'acte pédagogique. On parle alors d'éducation par l'environnement. **La finalité est bien la construction de la personne autant que l'acquisition de savoirs et comportements en relation avec l'environnement.**

Pour l'ensemble des publics, le CPIE intègre ainsi de plus en plus des **objectifs de savoir-être** dans ses actes pédagogiques.

Public ciblé

Les publics accueillis au CPIE sont soit sous contrainte : scolaires, enfants hors temps scolaire, adultes en formation ou sans contrainte : grand public.



Objectif général:

- **Sensibilisation du grand public à son environnement grâce à des démarches pédagogiques centrées sur le développement de la personne et sur sa capacité d'agir.**

Objectifs stratégiques:

- Répondre à notre vocation de sensibilisation et d'éducation de TOUS à l'environnement.
- Permettre au grand public de disposer de clefs de lecture pour mieux appréhender et s'appropriier son environnement.
- Permettre une appropriation intime de la relation de l'homme avec la nature pour un large public.
- Développer l'ancrage territorial de la structure en faisant en sorte que le CPIE soit connu et reconnu sur son territoire (habitants, élus, structures) comme un acteur local de la découverte de l'environnement.
- Améliorer l'efficacité et donner une plus grande cohérence aux actions.
- Permettre l'émergence de démarches innovantes et investissantes.

Ethique et Méthode :

Le travail de création d'outils et de mise en place d'actions **s'appuie sur la prise en compte des publics**. La finalité de nos actions est autant le développement de l'individu que la transmission de connaissances.

Afin d'atteindre nos objectifs, **nous privilégions différentes techniques :**

- la technique de l'interprétation
- Les actions de sciences participatives
- Les actions de nature à faire appel au pouvoir d'agir des personnes

Les actions peuvent être courtes et ponctuelles mais les actions plus longues et plus impliquantes sont privilégiées afin d'accompagner pleinement les personnes dans leur démarche d'appropriation de la nature ou des problématiques environnementales.

Le fil conducteur de notre démarche de sensibilisation repose sur la **prise en compte de la relation de l'homme avec la nature qui l'entoure**. La nature comme milieu en interaction avec l'homme et pas seulement support d'activités de loisirs.

Le public cible :

- La population locale et celle des agglomérations proches sont la cible prioritaire du fait de notre souhait d'améliorer l'ancrage territorial et d'agir dans la durée.

- Les touristes (personnes de passage dans la région) sont un public qui apparaît moins prioritaire au regard d'une approche territoriale mais ce sont aussi des usagers des espaces naturels et ils peuvent quelques fois être plus disponibles à une véritable mise en nature (contexte des vacances).

Des actions a engager :

- Développer des actions de sciences participatives ainsi que des actions mobilisant le pouvoir d'agir des habitants.
- Développer des partenariats avec les professionnels du tourisme.



Objectif général

- Favoriser l'acquisition des éléments cognitif, sensoriel et émotionnel nécessaires à la personne afin d'être en capacité de penser par elle-même.
- Offrir à la personne les compétences et moyens techniques, culturels et intellectuels indispensables afin de répondre à une tâche, une mission à accomplir dans un cadre professionnel ou autre.

Objectifs stratégiques

- Concevoir et accompagner les formations en prenant en compte la personne dans sa pluralité
- S'appuyer sur l'ensemble des méthodes et approches pédagogiques afin de s'adapter aux différents publics dans un contexte donné. Ne pas adhérer à un courant pédagogique spécifique au détriment d'un autre.
- Développer des recherches / actions à partir des pratiques quotidiennes
- Etendre le programme de formation au territoire national (aujourd'hui principalement limité à la région centre).
- Mieux valoriser et capitaliser les modules déjà conçus.
- Renforcer, développer et valoriser nos champs de compétences en matière formation
- Développer et mutualiser les compétences pédagogiques, techniques et scientifiques de l'équipe.

Ethique et méthode

Œuvrant sur le champ de l'environnement dans son acception la plus large, nous souhaitons, à travers la formation, développer un travail centré prioritairement sur la personne afin d'agir sur la matière (espace, espèce, thématique...).

L'objet premier de la formation étant de contribuer à la construction de l'individu dans sa pluralité (dimensions naturelles et culturelles) et ainsi participer à une réforme individuelle bénéficiant, par voie de conséquence, à la collectivité.

Cela passe tout autant, par des propositions de comportements adaptés que par l'acquisition de compétences. Les dimensions sensorielles et analytiques se complètent dans une recherche d'équilibre. Le militantisme et le prosélytisme ne sont pas de mise alors que le développement de la capacité à penser par soi-même est recherchée.

L'ensemble de cette éthique induit le développement de « l'analyse critiquée » comme un moyen, un outil de construction.

Les méthodes de formation s'articulent entre apport de connaissance et pratiques de terrain.

Vie de l'association

Construire un fonctionnement interne cohérent entre salariés bénévoles et administrateurs

Le bon fonctionnement de l'association est conditionné par l'implication de tous : Salariés, administrateurs, bénévoles, simples adhérents.

Gouvernance et prise de décision

La gouvernance associative se fait en toute transparence par les organes statutaires que sont l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le bureau.

Les lieux de prise de décision sont statutairement : l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le bureau. (Positionnement et orientations stratégiques et financières). Le ou la président(e) dispose d'un certain nombre de délégations qui lui sont accordées par le bureau.

Au niveau technique, la prise de décision se fait au niveau de l'équipe salariée, par le directeur et collectivement lors des réunions de coordination puis par les responsables de secteurs au niveau de chaque service (cf organigramme de la structure).

Le CPIE souhaite :

- Introduire plus de concertation dans le processus de gouvernance Aboutir à des choix et des décisions plus partagés
- Améliorer le lien entre la présidence, la direction et les salariés.

Des actions à engager :

- Invitation des salariés aux réunions de CA
- Elargir le nombre de représentants salariés au CA,
- Revoir le dispositif de réunions internes (réunions d'équipe, réunions de coordination)

Le CPIE a la volonté de dynamiser sa vie associative. Pour ce faire il souhaite :

- Impliquer plus fortement les administrateurs dans la vie de l'association en les associant plus étroitement aux actions développées.
- Dynamiser et faciliter les liens et les échanges entre administrateurs et salariés.
- Améliorer l'implication de chacun et favoriser l'émergence d'une culture commune
- Développer une stratégie de recrutement et d'implication de ses bénévoles et de ses administrateurs.
-

Des actions à engager :

- Rencontre sur le terrain des administrateurs et salariés (possibilité pour les administrateurs de participer à des actions en étant acteur, organisation d'un événementiel fédérateur....
- Ménager des temps de convivialité entre salariés et bénévoles : soirées thématiques, repas en fin de réunion...
- Remettre en route des groupes de travail (salariés/administrateurs)
- Mettre en œuvre les outils nécessaires à l'intégration et la bonne information des administrateurs et des bénévoles.
- ...

Le CPIE souhaite par ailleurs :

- Ouvrir l'association aux bénévoles et en augmenter le nombre en les impliquant dans le projet de l'association.
- Donner la possibilité aux bénévoles d'être acteurs et force de proposition.
- Savoir gérer la relation/salarié/bénévole.
- Ouvrir l'ensemble des secteurs d'activité au bénévolat.

Des actions à engager :

- Organisation de chantiers bénévoles ouverts aux adhérents
- Participation aux inventaires naturalistes
- Organisation de soirées ou de journées thématiques
- Distribution d'un livret de l'adhérent
- Faire vivre l'espace intranet du CPIE
- ...

Dynamiser les échanges entre salariés

Le CPIE souhaite créer les conditions favorables au développement d'un travail en équipe et à l'implication de ses salariés pour ce faire, il souhaite :

- Améliorer la cohésion entre les services et la solidarité au sein de l'équipe
- Mieux vivre ensemble la finalité et les objectifs de la structure
- Assurer la formation continue des salariés ainsi que des temps de mutualisation de la formation.
- Assurer de bonnes conditions de travail aux salariés.
- Prendre en compte l'aspect social, éviter la précarité

Des actions à engager :

- Développer des actions et des projets transversaux intégrant les différents métiers du CPIE
- Laisser la possibilité à chacun d'aller voir concrètement ce que les autres font (participation à des animations, à des journées sur le terrain...)
- Pour les nouveaux arrivés (salariés), prévoir de suivre des activités dans chaque service.

Clarifier et promouvoir l'image du CPIE à l'extérieur, l'aider à s'ouvrir

L'objet et les valeurs portées par l'association doivent être clairement identifiés et lisibles par la population afin de permettre une meilleure identification de la structure. Le CPIE doit en outre s'affirmer à travers un porté à connaissance sur les grands enjeux environnementaux de son territoire.

Par ailleurs, face à des problématiques de plus en plus complexes et nécessitant des approches plurielles ou des compétences multiples, le CPIE doit s'ouvrir et tisser de nouveaux partenariats avec d'autres associations, d'autres réseaux, sur de nouveaux champs thématiques.

Enfin, l'ancrage et la reconnaissance locale passe par une proximité plus importante avec la population à travers l'action.

Des actions a engager :

- Formaliser et affirmer la spécificité de nos valeurs via un projet associatif plus communiquant.
- Mettre en œuvre une stratégie cohérente et un programme d'action auprès du grand public
 - Développer les actions en prise directe avec la population
 - Participer à des évènementiel afin de montrer nos savoirs faire
 - Engager des actions de science participative
 - Pérenniser un évènementiel CPIE
- Développer des partenariats avec d'autres structures et d'autres réseaux associatifs ou autre.
- Optimiser la communication générale de l'association
- ...

- **Participer à la pérennisation et au développement de l'Union Régionale des CPIE.**
 - Contribuer à l'animation de l'Union Régionale
 - Implication des salariés et administrateurs
- **Participer à la vie du Réseau national des CPIE**
 - Contribuer au développement du réseau
 - Participer au débat national sur les problématiques environnementales et éducatives.
 - Assurer une présence au sein des instances et des commissions nationales

Le label Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

L'association a reçu le label « Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement » en 1979.

- ✓ Les C.P.I.E. sont des associations qui contribuent au développement durable du territoire, à travers la sensibilisation, la formation, l'étude et la participation à des projets de développement locaux.
- ✓ Chaque C.P.I.E. se situe sur un territoire particulier dont il respecte et valorise les caractéristiques.
- ✓ Les C.P.I.E. jouent un rôle de médiateurs, alliant le conseil et l'action. Dans cet esprit, les C.P.I.E. ont défini les trois facettes de leur métier :
 - **Chercher**, en offrant des services d'études de l'environnement et du patrimoine
 - **Développer**, en agissant concrètement avec leurs partenaires pour valoriser leur territoire.
 - **Transmettre**, dans une démarche à la fois scientifique, sensible et culturelle, adaptée à chaque public.
- ✓ Les C.P.I.E. sont attachés à leur statut d'association. Il leur permet de travailler avec des acteurs locaux : socioprofessionnels, associatifs, services de l'Etat, collectivités territoriales ou parcs naturels régionaux avec lesquels des conventions particulières peuvent être établies pour trouver une pleine complémentarité des actions.
- ✓ Pour promouvoir leurs objectifs, renforcer leurs échanges et ouvrir des nouveaux partenariats, les C.P.I.E. se sont constitués en Union Nationale des C.P.I.E. reconnue d'utilité publique en 1994.
- ✓ Afin de proposer une action cohérente à l'échelon régional, les CPIE se sont constitués en Unions Régionales. L'Union Régionale des CPIE du Centre s'est constituée sous forme associative en 2009, elle regroupe les CPIE Touraine Val de Loire et CPIE Brenne pays d'Azay .

**Le CPIE Touraine Val de Loire a vu la confirmation de son label
en 2010 pour une durée de dix ans.**

Plan stratégique 2015-2018

Tableau synthétique Enjeux, objectifs, action

Les grands enjeux	La réponse du CPIE (Objectifs)	Les pistes d'action	Les moyens à mobiliser
<p>Enjeu 1 Etre en capacité de répondre aux enjeux du territoire <i>Le CPIE doit inscrire son projet dans son territoire afin de mieux répondre à ses enjeux</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CPIE doit mener une analyse diagnostic de son territoire lui permettant d'identifier les enjeux et les besoins non satisfaits ainsi que les relais (élus, structures, associations...) sur lesquels il pourrait se reposer afin de faire émerger des projets et mettre en œuvre des actions. ➤ Le CPIE souhaite être en capacité de répondre à de nouveaux champs et de nouvelles thématiques (agriculture, transition énergétique, développement durable...) (cf enjeu 2) ➤ Mettre en œuvre une démarche de prospection active sur les territoires de proximité ➤ Mieux accompagner les élus du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valorisation et diffusion des données scientifiques disponibles au CPIE afin de pointer les grands enjeux écologiques du territoire. ▪ Mener une enquête auprès de nos élus pour essayer de définir leurs besoins. ▪ Analyser les compétences des communautés de communes de proximité, dans le texte et dans ce qui est réellement mis en œuvre. ▪ Mettre en place une veille sur le champ thématique et les besoins émergents, sur les obligations administratives des collectivités... (ex : prise de compétence sur la thématique gestion des milieux aquatiques et des zones humides) ▪ Développer des actions d'étude et d'éducation sur de nouveaux champs. ▪ Le Tourisme de nature est dors et déjà identifié comme un enjeu local fort sur lequel le CPIE doit se positionner. ▪ Prendre contact avec les élus des territoire les plus proches (priorité à donner aux cantons voisins ou le CPIE doit développer son implantation : Bourgueil, l'île Bouchard, Ste Maure...) ▪ Se mettre plus souvent en posture d'accompagnement et de conseil des collectivités, développer l'AMO. ▪ Améliorer la culture environnementale des élus en assurant de la formation dans le cadre d'une offre dédiée aux élus 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation d'une veille. Utiliser l'URCPIE. ▪ Se doter des compétences nécessaires soit à travers une formation ciblée des salariés soit et/ou par le recrutement ▪ Etablir des liens avec les acteurs locaux du tourisme, être force de proposition. ▪ Soutien actif des membres du conseil d'administration. <p>Voir quels relais peuvent être utilisés (Maison des maires)</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etre au clair sur la définition du territoire du CPIE et sur sa pertinence . <i>Faut 'il envisager un territoire étendu ?</i> ➤ Elargir nos propositions pour certains publics 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nécessité de redéfinir clairement le territoire d'action (croisement de critères thématiques, géographiques et administratifs) ▪ L'échelon territorial et administratif de base constitué par les communautés de communes est désormais l'échelon opérationnel. ▪ Si l'extension du territoire du CPIE est souhaitable , elle doit se faire progressivement (pose de jalons) ▪ L'implantation et la mise en œuvre de partenariats avec les communautés de communes de proximité doit constituer une priorité. ▪ Elus ▪ Publics collèges et lycées ▪ Publics en situation de précarité, d'exclusion ou de handicap. 	<p>Mise en œuvre d'actions spécifique à ces publics. Mobiliser des moyens financiers sur l'ingénierie.</p>
<p>ENJEU 2 Etre force d'Initiative et de proposition</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir faire évoluer nos domaines d'intervention et de compétences afin d'anticiper sur les demandes des partenaires et de la société civile. ➤ Mettre en regard les enjeux du territoire et les compétences disponibles afin de faire des choix. ➤ Maintenir et développer une capacité d'initiative et ne pas miser seulement sur la réponse à des commandes de la collectivité ou sur des prestations. ➤ Mieux faire connaitre la dimension scientifique, expérimentale, novatrice et prospective du CPIE ➤ Nécessité de capitaliser sur nos innovations, de consolider nos actions innovantes afin de leur apporter une forme de pérennisation. ➤ Tisser des partenariats sur des projets à l'initiative du CPIE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dresser l'inventaire des compétences disponibles en interne afin d'identifier les richesses et les manques. ▪ Faire en sorte que chacun au sein de l'association, salarié et bénévole soit informé des ressources disponibles en interne. ▪ développer de nouvelles compétences à travers un plan de formation répondant aux besoins du CPIE, aux enjeux identifiés ainsi qu'aux aspirations de l'équipe. ▪ Adapter les recrutements. ▪ Structurer la remontée d'idées en interne par la mise en place de temps de réflexion dédiés. ▪ Susciter une construction plus collective pour des projets plus partagés. ▪ Savoir susciter l'expression des besoins latents du territoire. ▪ Mieux communiquer sur nos actions innovantes ▪ Formaliser et capitaliser sur le plan méthodologique. 	

<p>Enjeu 3 Construire un fonctionnement interne cohérent entre salariés, bénévoles et administrateurs (place, rôle et relations entre chacun)</p> <p><u>3-1 Dynamiser les liens et les échanges entre administrateurs et salariés</u></p> <p><u>3-2 Dynamiser les échanges entre salariés</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer l'implication de chacun et favoriser l'émergence d'une culture commune. ➤ Faciliter les contacts en direct entre salariés et administrateurs <p>➤ Informer et intégrer bénévoles et administrateurs.</p> <p>➤ Faire en sorte que les administrateurs aient une meilleure connaissance et reconnaissance du travail des salariés..</p> <p>➤ Améliorer la cohésion entre les services et la solidarité au sein de l'équipe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre sur le terrain des administrateurs et des salariés. ▪ Remettre en route des commissions ou groupes de travail associant salariés et bénévoles. ▪ Mettre en œuvre des formations partagées ▪ Ménager des temps de convivialité entre salariés et bénévoles ▪ Mettre en œuvre les outils nécessaires à l'intégration et à la bonne information des administrateurs ▪ Présence d'au moins un administrateur lors des réunions d'équipe. ▪ Participation de la présidente aux entretiens annuels avec le directeur <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mieux connaître les missions et les compétences de chacun ▪ Développer des actions et des projets transversaux intégrant les différents métiers du CPIE. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité pour les administrateurs de participer à des actions en étant acteur (inventaires, manifestations...) ▪ Organisation d'un événementiel fédérateur tout les deux ans lors duquel salariés et bénévoles œuvrent ensemble. <p>Groupes de travail sur projets</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soirées thématiques à l'initiative de s salariés ou des bénévoles ▪ Repas en fin de réunions ▪ Organisation de temps de formation/ découverte du CPIE pour les nouveaux administrateurs. ▪ Distribution d'un livret de l'adhérent. ▪ Faire vivre l'espace intranet du CPIE ▪ Laisser la possibilité à chacun d'aller voir concrètement ce que les autres font (participation à des animations, à des journées sur le terrain...
--	--	---	---

<p><u>3-3 Trouver une gouvernance adaptée à la structure</u></p> <p><u>3-4 Encourager le développement personnel, professionnel ainsi que le questionnement des salariés</u></p> <p><u>3-5 Dynamiser la vie associative par une politique d'adhésion et de bénévolat</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer des temps de mutualisation autour de la formation ➤ Introduire plus de concertation dans le processus de gouvernance ➤ Améliorer le lien et la communication entre Présidence/direction et salariés ➤ Accompagner le développement personnel et professionnel des salariés ➤ Reconnaître le travail des salariés, accompagner les initiatives ➤ Enrichir le développement professionnel par la formation et la réflexion ➤ Ouvrir l'association aux bénévoles et en élargir le réseau (contribue à légitimer l'action du CPIE) ➤ Donner la possibilité aux bénévoles d'être acteurs et force de proposition. ➤ Savoir gérer la relation salarié/bénévole ➤ Ouvrir l'ensemble des secteurs d'activité au bénévolat 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un système de prise de décision plus partagé ou les positions des salariés sont entendues. ▪ Structurer la remontée d'initiatives ▪ Poursuivre l'effort de formation ▪ Inciter les salariés à la réflexion en structurant des temps dédiés ▪ Mettre en place un programme d'activité permettant aux bénévoles de s'impliquer dans la vie de l'association <p>Mettre en place des outils facilitant l'intégration du bénévolat</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour les nouveaux arrivés (salariés), prévoir de suivre des activités dans chaque service. ▪ Invitation des salariés aux réunions du CA ▪ Élargir le nombre de représentants salariés au CA ▪ Nouveau dispositif de réunions (4 réunions d'équipe, réunions de coordination mensuelles) • Temps de rencontre informels en soirée sur des thèmes • Organisation de chantiers bénévoles ouverts aux adhérents • Participation aux inventaires naturalistes • Organisation de soirées ou de journées thématiques (ex : samedi canoë, projections sur voile de bateau) • Guide de l'adhérent • Edition d'un programme des activités accessibles aux adhérents
--	---	---	--

Les grands enjeux	La réponse du CPIE (objectifs)	Les pistes d'action	Les moyens
<p>Enjeu 4 Clarifier et promouvoir l'image du CPIE à l'extérieur, l'aider à s'ouvrir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Clarifier les valeurs portées par l'association ➤ Clarifier le positionnement de la structure sur les grands enjeux environnementaux : <i>Quelle traduction pour le militantisme de la structure ?</i> ➤ Ouvrir le CPIE sur l'extérieur ➤ Améliorer l'ancrage local en instaurant une proximité avec la population par les actions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formaliser et affirmer la spécificité de nos valeurs via un projet associatif plus communiquant. ▪ Affirmer un rôle de porté à connaissance auprès du public sur les grands enjeux identifiés ▪ Développer des partenariats avec d'autres structures et d'autres réseaux associatifs ou autre. ▪ Investir le champ régional à travers une implication forte dans l'URCPIE ▪ Mettre en œuvre une stratégie cohérente et un programme d'action auprès du grand public 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les actions en prise directe avec la population ▪ Participer à des évènementiel afin de montrer nos savoirs faire ▪ Engager des actions de science participative ▪ Pérenniser un évènementiel CPIE
<p>Enjeu 5 Développer un modèle économique viable en accord avec les valeurs de l'association</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Affirmer notre positionnement sur les marchés publics correspondant aux champs d'activité de l'association. ➤ Conforter nos conventionnements avec les collectivités. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer notre capacité à répondre aux consultations ▪ Consolider nos partenariat avec la Région, le conseil départemental et la communauté de communes CVL. ▪ Développer des partenariat avec de nouvelles communautés de communes ou pays. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capitalisation administrative et méthodologique. ▪ Maintien d'une veille sur les marchés publics ▪ Etre en capacité d'être force de proposition et d'expérimentation

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prospecter de nouvelles sources de financement. ➤ Dimensionner l'équipe au regard des ressources disponibles. Anticiper les changements. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Répondre aux appel à projets de fondations ▪ Expérimenter le financement participatif ▪ Perfectionner nos outils de suivi (budget, trésorerie, conventionnements...) 	
<p>Enjeu 6 Quel avenir du CPIE à l'abbaye de Seully ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définir le positionnement du CPIE par rapport à un futur projet de valorisation de l'abbaye de Seully ➤ Travailler à la mise en œuvre d'une gestion durable du site ➤ Redéfinir notre politique d'accueil des groupes et trouver des solutions d'accueil pérennes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir notre contribution sur le champ environnemental et culturel 	